

produits susmentionnés, et dont l'usage prolongé quotidiennement, pendant des mois, est absolument inoffensif : c'est le Valérianate d'Ammoniaque de Pierlot.

Universellement connu et estimé dans l'ancien continent, pour son action rapide et puissante, et son absolue innocuité, le Valérianate d'Ammoniaque de Pierlot n'est pas un remède de mode : son histoire indique sa valeur.

Découvert par monsieur Pierlot en 1842, patronné à cette époque par les maîtres incontestés de la thérapeutique française, tels que Bouchardat ⁽¹⁾, Guhlér ⁽²⁾, Trousseau ⁽³⁾, plus récemment par les professeurs Charcot ⁽⁴⁾, Bouchard, Potain, Landouzy, soigneusement expérimenté dans les hôpitaux parisiens, le Valérianate d'Ammoniaque de Pierlot, a finalement acquis la consécration du Temps, qui, donnant seul aux inventions humaines la sanction définitive n'a fait qu'affermir sa place prépondérante dans les maladies nerveuses.

C'est par sa fabrication toute spéciale, qu'aucun pharmacien ou chimiste n'a encore pu imiter ou égaler, que le Valérianate d'Ammoniaque de Pierlot a conquis les suffrages médicaux.

Monsieur Pierlot, l'inventeur de ce sel, a magistralement posé les règles de sa préparation ; après de longues recherches, de minutieuses études sur la valeur en extrait des différentes espèces de Valérianes, sur le mode de distillation et de saturation par les sels ammoniacaux, il est arrivé à faire un extrait salubre à la fois dans l'eau et dans l'alcool, d'une stabilité absolue. Cette science de la fabrication, jointe à certains tours de main, ont fait donner au Valérianate d'Ammoniaque, les noms de Liqueur de Pierlot, Remède Pierlot, sous lesquels il est également connu.

Le pharmacien de détail fabrique (et il ne peut faire

(1) Bouchardat (manuel de matières médicale, p. 300).

(2) Guhlér (commentaires thérapeutiques du codex, p. 415).

(3) Trousseau (traité de thérapeutique et de matières médicales, p. 214).

(4) Charcot (clinique saipitrière).